

1- Pour qui ?

Tous les publics :

- Anciens pratiquants, novices,
- Actifs, sédentaires ou inactifs,
- Publics à besoins spécifiques : porteurs d'une ou plusieurs pathologies non transmissibles, pratiquants nécessitant une attention particulière.

Le Basket Santé est une pratique mixte et intergénérationnelle (jeunes, adultes, seniors, femmes, hommes ...)



2- Pourquoi ?

Débuter, maintenir ou reprendre une activité physique collective, attractive et ludique, de manière sécurisée, adaptée et individualisée, sans compétition.

3 objectifs adaptés à la diversité des pratiquants :

- Préventif,
- Curatif,
- Accompagnement,

Pour le maintien ou l'amélioration des capacités, dans une logique de santé physique, mentale, sociale, d'hygiène de vie et de prévention par le sport.

3- Comment ?

En se rapprochant d'un organisateur (voir onglet « [Trouver](#) ») puis en prenant une licence à la FFBB pour :

- Découvrir l'activité : licence contact basket

Gratuite, pas de certificat médical demandé

- Pratiquer régulièrement : licence Vivre Ensemble (VxE)

Payante, certificat annuel de non contre-indication à la pratique du Basket Santé nécessaire



4- Où ?

Dans, ou avec, une structures affiliée FFBB et labellisée Basket Santé : un club, un Comité Départemental (CD), une Ligue Régionale (LR).

- Basket Santé est un titre déposé. Seule la labellisation fédérale donne le droit à ces structures d'utiliser le terme Basket Santé et les logos fournis par la FFBB,

- Des partenariats sont possibles avec d'autres associations, collectivités locales, établissements sociaux et médico-sociaux (EHPAD, MAPAD, IME, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, établissements accueillant des personnes atteintes de handicap, ...), des mutuelles (dispositif d'accompagnement pour les assurés atteints d'Affections de Longue Durée).